

Frais de déplacement au Québec

Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur général

Année financière
2019-2020

Trimestre
Avril à juin

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Exercice des fonctions au siège de Québec	3 et 4 avril 2019	Québec		8,00 \$	140,76 \$	93,17 \$		
Journée de l'éducation financière	30 avril 2019	Montréal					30,76 \$	Frais de taxi
Exercice des fonctions au siège de Québec	1 ^{er} au 3 mai 2019	Québec		16,00 \$	370,54 \$	139,76 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	3 et 4 juin 2019	Québec		8,00 \$	140,76 \$	93,17 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	26 et 27 juin 2019	Québec		8,00 \$	140,76 \$	110,75 \$		

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

À noter que l'Autorité des marchés financiers a deux sites : son siège dans la capitale nationale et un bureau à Montréal.